



janvier 2008

Madame Trichard, arrivée à Saint-Maurice en 1956, ancienne directrice d'école, est décédée le 7 décembre. Elle enseignait en maternelle. On se souvient que tout en faisant découvrir l'écriture elle donnait l'envie de voir un autre monde. Elle est restée jusqu'à sa retraite en 1979. Madame Trichard aura marqué la commune. *M. J.*



Devant l'entrée de la Sathonette a été aménagé un stationnement réservé aux handicapés. Afin qu'il soit respecté, des consignes de verbalisation ont été données.

Un arrêté municipal interdisant le stationnement sur les îlots centraux de la RD 1084 a été pris. Cette interdiction est matérialisée par des zébras. Gare aux contraventions !

**Chers légumes !** Notre Police Municipale, en collaboration avec un habitant de la commune, a réussi à appréhender trois escrocs qui abusaient de la crédibilité de personnes fragiles ou influençables pour leur vendre des légumes à des prix prohibitifs. (Une personne âgée en avait acheté pour...400 € !) Après avoir félicité nos policiers, les gendarmes ont remis la marchandise saisie aux « Restos du Cœur ».

Police Municipale 04 78 55 83 64

Le conseil municipal présente ses condoléances à Georges Michaud, l'un de ses membres, dans la douleur, après le décès de son épouse.



### La sophrologie au Centre Jacques Brel

Cette activité est organisée depuis le 9 novembre. Elle permet la prise de conscience et la connaissance de soi. Méthode psychocorporelle, elle offre des moyens pour mettre à l'abri du stress, de l'anxiété, des situations dépressives et aide à vivre le quotidien de manière plus harmonieuse.

Son objectif est de permettre à chacun d'améliorer sa vie, en créant l'harmonie du corps et de l'esprit. Pour l'atteindre, elle intègre dans sa méthode 3 outils principaux : la respiration, le relâchement musculaire et la visualisation positive.

La pratique de la sophrologie a de nombreux intérêts :

- \* réduire, éliminer les états de tension, fatigue, stress, qui génèrent des troubles physiques et psychiques (troubles musculo squelettiques, anxiété, troubles du sommeil...)
- \* développer les capacités de concentration, mémoire, intuition, énergie, confiance, réussite
- \* trouver son équilibre, se connaître et s'accepter, s'adapter aux autres et à son environnement, améliorer ses relations
- \* valoriser sa personnalité et la maîtrise de soi

Sa pratique régulière permet donc un mieux être au quotidien !

C'est une méthode 100 % naturelle.

Comment se passe la séance ? quel matériel est nécessaire ?

- \* Un tapis de sol est à apporter et il faut mettre une tenue confortable (prévoir un plaid ou châle, au cas où...)
- \* La voix du sophrologue vous guide pour faire les exercices. Pas de contact physique.

La sophrologie peut être pratiquée de façon collective ou individuelle. Elle s'adresse autant aux adultes, qu'aux adolescents et enfants.

Pour plus d'informations, contactez le Centre J. Brel : 04 78 55 53 30

Le Centre Jacques Brel et toute son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Au programme de 2008 :

- les "Dix Mots" autour de la semaine de la francophonie,
- la semaine de l'Information jeunesse,
- dessiner c'est prévenir,
- les animations de quartiers,
- le temps festif aux Folliets,
- la journée jobs d'été...

Laid Hamoudi

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
 Directeur de publication: Pierre GOUBET  
 Rédaction, fabrication et distribution:  
 Equipe municipale de bénévoles

**HORAIRES D'HIVER DE LA DÉCHETTERIE**  
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
 Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30  
 Le samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
 lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
 mardi, jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
 Tel. 04 78 55 14 08  
 e-mail : [echosstmau@hotmail.com](mailto:echosstmau@hotmail.com)  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>



### AGENDA de JANVIER

- Ven 11 : A. G. du CT Dombes, salle des fêtes
- Sam 12 : galette des Rois, Foyer Saint-Maurice, salle des fêtes
- Dim 13 : randonnée de Saint-Maurice à Montluel, Centre Marcel Cochet
- Sam 19 : repas des Anciens, org. par la Municipalité, salle des fêtes
- Ven 25 : concert Académie de Musique et de Danse
- Sam 26 : soirée Choucroute du CT Dombes
- Dim 27 : poules féminines, bouloldrôme, OBSM

### LE CARNET

#### ♠ Naissances

- Elsa Prats-- EXTIER, le 10 novembre
- Abdellah OULD MOHAMED, le 16 novembre
- Lindsay HAMMOUMRAOUI, le 27 novembre
- Kevin GUILPAIN, le 28 novembre
- Mathys GUILPAIN, le 28 novembre
- Nathan RIVOIRE, le 5 décembre
- Julie ROUSSEAU, le 21 décembre

#### ♠ Décès

- Mustapha OUAZIZ, le 6 déc.
- Michelle JARRIAT, ép. TRICHARD, le 8 déc.
- Joseph TCHALÉKIAN, le 8 déc.
- Jacques BENONY, le 14 déc.
- Céline FERRIER, vve GILOD, le 23 déc.
- Agnès PEREZ, ép. MICHAUD, le 24 déc.
- Salma HADDAD, vve DETHAN, le 25 déc.
- Renée PERRIN, ép. BALLET, le 27 déc.

### PERMANENCES DES ELUS

- 5 janvier : Gilles Vialland
- 12 janvier : Françoise Roy
- 19 janvier : Marc Micoud
- 26 janvier : Thierry Marmey

## Edito

C'est une étrange période durant laquelle les susceptibilités remontent à fleur de peau, les suspicions s'épanouissent, les soupçons enflent telles des Montgolfières prêtes à l'envol... C'est une période étrange durant laquelle on prête facilement des propos qui n'ont jamais été tenus, on cherche le noir derrière le blanc écrit, on interprète dans le sens où l'on veut bien aller sans trop s'occuper de la tenue réelle des propos... C'est une époque de mauvaise foi, de rumeurs et de boues souterraines où le bon sens cède le pas devant l'esprit partisan, où l'interprétation prime l'étymologie... Dans de telles conditions, et soucieux de ne pas prêter le flanc aux attaques, tout en sachant bien que nous n'échapperons cependant pas aux critiques partisans de partialité, notre équipe a décidé de suspendre la parution de notre journal, « Les Echos de Saint-Maurice » durant les deux mois qui précèdent les élections municipales. Nous avons édité 74 numéros, un nombre bien au-delà de ce que nous promettaient les habituels esprits chagrins, bien au-delà de ce que nous espérions nous-mêmes. L'aventure fut belle, nous y avons pris du plaisir et souhaitons de tout cœur que certains d'entre vous... et nous vous espérons le plus nombreux possible, ayez pris plaisir à nous lire. Au revoir.  
 Roger Berthe, Catherine Briday, Joëlle Chanal, Marc Micoud.

## Sommaire

- ⇒ P2
- Que deviennent nos eaux usées
- ⇒ P3 : Pendant ce temps à la mairie
- ⇒ P4, 5 et 7 : Ca bouge Saint-Maurice
- 8 décembre
- Une capuche qui rassure
- Téléthon
- Marché de Noël
- Un projet qui ne tombe pas à l'eau
- ⇒ P 6, 8 et 9 : Du côté des associations
- ⇒ P 10: vie pratique

## VŒUX DU MAIRE

Synthèse du discours de M. le Maire à l'occasion de la cérémonie des vœux, vendredi 4 janvier. en présence de M. VOISIN, député, M. PROTIERE, Conseiller Régional, M. BERTHOU, Conseiller Général, les Maires des communes environnantes et une grande partie du Conseil Municipal.

Se réunir pour parler, non pas de ce que sera la nouvelle année mais de ce que nous voudrions qu'elle soit est une forme de respect pour l'avenir, d'autant plus nécessaire que l'on perçoit un peu partout plus de craintes que d'espoir à travers l'actualité qui débite quotidiennement son lot d'horreurs et de pronostics inquiétants souvent accueillis avec résignation.

Trouver un itinéraire pour entreprendre est difficile, chaque chemin est le dessin d'une hésitation. Celui de l'indifférence étant sans issue, M. le Maire nous propose d'arpenter ensemble le chemin de l'espoir et de l'optimisme afin que 2008 ne soit pas une année de PLUS mais une année de MIEUX, non pas l'année du choix municipal mais celle de la prise de conscience des enjeux du futur et des comportements qu'ils impliquent.

Jadis si influente dans l'humanisme planétaire, la France se voit contrainte à un second rôle au profit des grands acteurs économiques ou de chefs d'état repentis devenus des clients, obligeant les descendants de Voltaire et de Rousseau à avaler des couleuvres.

Bien des incertitudes en ce début d'année : pouvoir d'achat qui s'érode, délinquance juvénile ou en col blanc difficile à combattre, pauvreté qui fait mal, honte, peur...

Plus l'emprise de l'homme s'accroît sur les choses, moins notre certitude d'avenir est grande. Il est du devoir d'un élu de réagir aux problèmes environnementaux locaux : Si notre commune bénéficie de la dynamique de la grande métropole, elle en subit également des conséquences en matière de circulation : les transports en commun seront une priorité pour les collectivités compétentes. Il faut donc se réjouir de l'entrée en service de la gare de Saint-Maurice et du nouveau cadencement décidé par la Région tandis que la CCMP travaille déjà à l'élaboration d'un « Plan de Transport Urbain ».

La plaie ouverte par l'incendie du Centre Multi-Accueil Françoise Dolto se referme avec l'entrée des travaux dans leur phase terminale avec le regret de ne pas pouvoir, encore, mettre un nom sur l'auteur de ce méfait.

Dans le cadre du développement durable, les investissements réalisés à l'hôtel de Ville et au Poste de Police permettront de réaliser de substantielles économies de chauffage.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) permettra, par la concertation et la participation active des Mauriciens, la réhabilitation et le désenclavement du quartier des Folliets. La CCMP a investi dans la construction du siège d'Ain Sud Foot qui bénéficie ainsi d'un équipement performant.

L'action des clubs, associations et de leurs bénévoles est irremplaçable ; le Maire leur exprime toute sa gratitude pour l'immense travail accompli et souhaite les voir toujours aussi nombreux en 2008 en dépit de l'individualisme, de l'ingratitude caractérisant notre société, auxquels ils sont confrontés.

La CCMP construira sur notre territoire la piscine intercommunautaire pour les deux cantons de Miribel et Montluel. L'avant-projet sommaire est en cours de validation, l'objectif d'ouverture est fixé en 2010.

2008 sera marquée par les travaux de voirie et d'assainissement dans le haut de la commune qui boucleront la mise en conformité de notre réseau ; l'étude, en cours d'achèvement, du réaménagement complet de la rue du Mas-Rolland sera proposée aux riverains avant réalisation des travaux, cette année. La réhabilitation du cimetière sera terminée et le stade Roland Schmitt, désaffecté, accueillera les jardins ouvriers du Forum des Sports rendant aux Cités leur caractère de convivialité et de lien social.



Suite de la page 1

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), élément marquant de l'année 2007 n'aura permis l'ouverture à la construction que d'une zone destinée à accueillir un lotissement de 13 maisons aux Verchères et autorisera la réhabilitation du quartier des commerces. Il affirme une volonté de développement raisonnable (4020 habitants au recensement de 2000, 3900 à celui de 2007). Quant au logement social, la SEMCODA a déposé un permis de construire en Mairie, compensation de l'écrêtement du Mistral.

Deux groupes scolaires neufs, centre multi-accueil neuf, CSC J. Brel retrouvant ses locaux : notre commune retrouvera en 2008 l'intégralité de ses capacités à éduquer, sociabiliser, construire les forces vives de notre pays.

Des faiblesses et des inquiétudes demeurent : des voitures ont brûlé en 2007, par jeu ou rétorsion... l'angélisme n'a plus cours, les forces de l'ordre garantiront tranquillité et quiétude. Espérons que l'Etat complètera les effectifs de la brigade de Miribel dont la nouvelle caserne s'élèvera dès cette année. Merci au Major Doby pour son excellente collaboration avec notre police municipale, aux sapeurs du CPI, prompts à intervenir.

Aux côtés de ses commerçants qui innovent, aménagent, luttent pour leur survie, la commune est opposée à l'ouverture le dimanche des grandes enseignes. Elle apprécie le choix des industriels qui, résistants aux sirènes de la délocalisation, ont choisi d'investir à Saint-Maurice, renforçant ainsi la situation de l'emploi sur la côte et les ressources de la CCMP basées essentiellement sur la taxe professionnelle.

Enrichie de nouvelles compétences, la CCMP devra évoluer vers plus de cohésion dans son fonctionnement sous l'influence de candidats clairvoyants et rassembleurs au-delà de l'étiquette politique.

Concernant les échéances électorales, M. le Maire et son équipe, forts de l'expérience acquise durant ces sept années à œuvrer, avec les Mauriciens, à une croissance tournée vers le mieux vivre, à faire primer l'intérêt général sur le corporatisme et la vision locale face aux politiques des grands partis, sont heureux de confirmer leur candidature à un second mandat.

M. le Maire exprime ensuite, à tous, ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite pour la nouvelle année.

La cérémonie se termine par la remise :

De la médaille d'honneur, échelon vermeil à l'adjudant de sapeurs-pompiers J.P Louvradox et échelon argent au Caporal chef P. Morette.

D'une rose aux épouses des élus et aux élues pour leur patience et leur abnégation.

Avant que chacun échange, de façon moins formelle, vœux et nouvelles autour d'un excellent buffet des maisons Anaya et Legrand.

Synthèse effectuée par R. B.



## QUE DEVIENNENT NOS EAUX USÉES ?

Au sein de notre communauté de communes, les solutions pour traiter nos eaux usées sont variées : Miribel et Neyron ont opté pour un raccordement au réseau de la COURLY, Thil, isolé, doit se contenter des assainissements individuels, enfin Beynost et Saint-Maurice ont fait le choix d'une station de traitement commune, M. Fourmond, président du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) qui la gère, m'en a présenté les installations.

Construite en 1987 avec une capacité de 12000 « équivalents habitants », la station fonctionne à 60% de ses possibilités et pourrait donc aisément traiter les eaux de Thil si le problème du financement du long raccordement nécessaire pouvait être résolu.

Son exploitation est actuellement confiée à la S.D.E.I.

Il s'agit d'une station automatique, visitée chaque jour pour vérification du suivi des opérations. En vue d'analyses, pour contrôler les produits reçus, des prélèvements sont effectués à l'arrivée des effluents toutes les heures et conservés 24 heures; il en est de même à la sortie du traitement avant rejet dans le milieu naturel. Parallèlement, d'autres prélèvements sont effectués par le SATESE, organisme du Conseil Général qui assure le suivi de toutes les stations du département et vérifie leur conformité.

A leur arrivée, les effluents subissent d'abord un dégraissage, un déshuilage, un dessablage et un dégrillage (séparation des parties solides apportant parfois d'étonnantes surprises...). Les eaux reçues par notre station sont relativement peu chargées en polluants car elles contiennent peu d'eaux industrielles.

Dans le premier bassin en forme de couronne, les eaux usées sont régulièrement agitées pour favoriser l'oxygénation et ainsi faciliter l'activité biologique nécessaire au traitement de l'eau.

Les eaux passent ensuite dans le bassin central appelé clarificateur, où une décantation s'effectue.

Les boues récupérées dans la partie inférieure du bassin (environ 5 g par litre d'eau), sont dirigées vers une centrifugeuse qui va extraire une partie de l'eau qui sera renvoyée dans le premier bassin.

En sortie de centrifugeuse, les « boues » (20% d'extrait sec et 80% d'eau) sont acheminées automatiquement vers une serre de séchage solaire l'été, et à plancher chauffant l'hiver (par pompes à chaleur qui utilisent l'eau épurée de la station avant rejet).

Après séjour de quelques semaines, nous obtenons après évaporation de l'eau « des granulés » dans lesquels l'eau ne représente que 15 à 20% du poids. Ce produit, après analyse, sera utilisé en épandage agricole ou associé à des composts issus de végétaux verts pour enrichir les sols.

L'eau, après épuration, est rejetée dans un petit ruisseau qui rejoint la Sereine.

La station de traitements des eaux en quelques chiffres :

450000 m3 d'eau à traiter par an soit environ 1200m3/jour

19m3 de graisses ]

4m3 de sable ] à évacuer par an

18m3 de déchets divers ]

Avant le tunnel de séchage, 1000 tonnes de boues par an à évacuer. Après mise en place du système de séchage, 220 tonnes par an de produits secs. R. B. (Article relu et amendé par M. Fourmond).



## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Le Père Noël a apporté de nombreux ouvrages pour jeunes !

**Des albums pour les petits :**

Bonhomme "Logresse et Lochness"

Cali/ Héliot "Le costume du Père Noël"

Delye/ Hudrisier "La grosse faim de p'tit bonhomme"

Dorin Perrine "Léon le camion"

Emberley Ed "Va-t'en grand monstre vert"

Guerin "Tmborin fait son cirque"

Lee/ Kim "En attendant maman"

Pintus/ Bourre "Ours qui lit"

Rodari/ Bonanni "Il faut une fleur"

Voutch "La petite grenouille qui avait mal"

Walsh Mélanie "Minna et son petit frère"

**Des contes :**

Got Yves "Le lion qui avait mauvaise haleine"

Lacombe Benjamin "Pourquoi la carapace de la tortue"

Schoch Irène "Le boubou de Mme Porc épïc"

**Pour les accros de BD :**

Arleston/ Mourier "Trolls de troy - Les prisonniers darshan"

**Des documents variés :**

Guidoux valérie "La forêt"

Pichoud/ Grant "Les dinosaures"

Collectif "Les enfants du Mékong"

Collectif théâtre "Pièces à frissonner" : "Pièces policières" T 1 et 2

Dartige "L'aventure des pirates"

Delrieu/ Menthon "L'argent" "La police"

Haldane "Dans le désert"

Mini docs "Le cirque"

Moreno "Ecoles du monde"

Nagata Tatsu "Le hérisson" "La Fourmi"

Nessmann/ Allen "Illusions visuelles"

Prigent Christiane "L'arbre" "L'eau"

**Des imagiers :**

Cauquetoux Denis "Une souris verte"

Ières images "Les camions" "Les voitures"

Perrin Martine "Méli mélo chez les Indiens"

Walsh Mélanie "Monstre"

**Un Manga :** Masashi "Naruto 31"

**Parmi les romans, citons :**

Goodking Terry "L'épée de vérité T1"

Stilton Geronimo "Le secret du courage"

## MERCREDI "JOBS" DÉCOUVERTES

Dans le cadre du P.I.J et après le beau succès de ses journées « un job pour l'été », le CSC J. Brel organisera trois « Mercredis

« Jobs » découvertes ». Ce

12 décembre, pour la première

expérience, le thème retenu était :

« Les métiers de la défense. »

Le C.I.R.A.T (Centre d'information et de recrutement de l'armée de terre) s'était bien investi dans cette action. Par son intermédiaire, l'armée de terre, maintenant professionnelle, venait informer les jeunes sur les parcours qu'elle offre à trois niveaux :

Les engagés volontaires, recrutés sans diplômes et jusqu'au niveau Bac + 1.

Les sous-officiers, recrutés entre les niveaux bac et bac + 3.

Les officiers, recrutés à un niveau supérieur à bac + 3.

Il s'agit d'un débouché important (en 2007, l'armée a recruté 13 000 personnes), ouvert également au personnel féminin et qui permet d'évoluer dans 400 métiers

différents environ.

En effet, si 50% des métiers offerts par l'armée sont spécifiquement militaires : tireur d'élite, conducteur de char... 50% sont des métiers identiques à ceux du civil : l'armée forme et a besoin de boulangers, d'électriciens, de serruriers...

Le métier de militaire, en pleine mutation, exige mobilité (diverses mutations), disponibilité (pour répondre aux besoins des interventions sur les théâtres extérieurs) mais aussi rigueur et esprit d'équipe puisque les actions sont toujours menées en groupes.

Trois régiments étaient représentés :

Le 3<sup>ème</sup> Régiment Médical, basé à La Valbonne et dont la devise « Au Combat pour Sauver » définit bien le rôle : Soutenir, Secourir, Sauver.

Le 68<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique, régiment également basé à La Valbonne, qui a servi sous les cieux les plus divers, notamment depuis 1999 : Kosovo, Afghanistan, Côte d'Ivoire, Tchad et Liban dans le cadre d'assistance opérationnelle ou humanitaire sous l'égide de l'OTAN ou de l'ONU.

Le 7<sup>ème</sup> Régiment du matériel, régiment rhône-alpin puisqu'il regroupe sur cette région ses 7 emprises. Ce régiment a acquis

une spécificité « montagne » symbolisée par le béret des chasseurs alpins (la tarte). Sa mission est la maintenance opérationnelle sur tous les terrains.

Malgré une information et des permanences au niveau des collèges et lycées, l'affluence n'a pas été à la hauteur de l'organisation mise en place. Dommage... mais c'était une première. L'organisateur espère mieux lors du prochain « Mercredi « Jobs » découvertes » qui se tiendra au printemps et sera consacré aux métiers de l'artisanat. R. B.

### La gendarmerie recrute également :

Si vous êtes de nationalité française, âgé de 18 à 36 ans, mesurez au moins 1,70 m pour les hommes, 1,60 m pour les femmes, jouissez de vos droits civiques, êtes en règle vis-à-vis des obligations du service national, vous pouvez à tout moment déposer votre candidature auprès de la brigade de gendarmerie du lieu de votre domicile. Après une épreuve de sélection (math, dictée, rédaction, connaissances générales, tests psychotechniques, entretien et épreuve sportive), vous accéderez à une formation en école (10 mois en internat dont 1 mois en stage pratique).

Rémunération : 1315€ en école et 1590€ solde de départ en unité (net pour un célibataire). Tous les gendarmes bénéficient d'un logement attribué par nécessité absolue de service.

Contact : N° Indigo : 0 820 220 221 (0.09€/ mn)

# Du côté des Associations

## BON ANNIVERSAIRE M. BAILLET !

A l'occasion de son Assemblée Générale, le président du foyer Saint Maurice, Jean Pierre Coquereau, et tout le conseil d'administration ont tenu à fêter les 4x20 ans de René Baillet.

Toujours disponible pour la bonne cause, René Baillet a été chaleureusement remercié pour son investissement au sein du foyer et de la paroisse. Chef de chœur au cours des célébrations, il est l'infatigable distributeur de courriers. René sait aussi avec diligence et compétence superviser la mise en place des installations électriques et décoratives, nécessaires au bon fonctionnement des manifestations organisées par le foyer.

Très investi dans la lutte contre le cancer, il a su, par ses actions, maintenir un lien durable entre la paroisse de Kaye et la paroisse de Saint Maurice de Beynost.

Un grand merci de la part de tous.

Nous profitons de la réunion de l'AG du foyer Saint Maurice pour rappeler à tous, le repas des rois du 12 janvier 2008. Ne manquez pas cette soirée conviviale et festive. Vous êtes attendu, mais prenez le temps de vous inscrire auprès de Christiane Malmasson : 2 avenue Pasteur à St Maurice de Beynost.

Sylvie Bellami



## UNE RICHE FIN D'ANNÉE AU CLUB

Le club « Amitié Loisirs » s'est réuni en Conseil d'Administration le 5 Décembre 2007.

Danièle GREAU, présidente, a fait le point sur les dernières activités et sur les activités à venir :

Le vendredi 9 Novembre à 15 heures, a eu lieu la projection par Monsieur Petrequin, sur le thème Hawaï. Ce fut l'occasion de découvrir des paysages de rêve.

Le jeudi 15 Novembre, sur demande des enseignants de l'école primaire, un groupe du club s'est déplacé pour rencontrer les enfants de CE1 et CE2 dans leur classe sur le thème l'école d'autrefois. Ce fut un échange très riche pour tous.



Le dimanche 25 Novembre, a eu lieu l'exposition- vente annuelle du club. Cette journée, activité phare de l'association, a connu un beau succès. Ce fut une journée d'échanges et de rencontres autour des stands de vente des objets imaginés et confectionnés par les membres tout au long de l'année.

Le mardi 27 Novembre, la chorale s'est déplacée à la maison de retraite Bon Séjour à Miribel pour un après-midi de chant. Au programme, 5 chants en polyphonie et 5 chants à cœur joie, connus de tous. L'assistance ravie, charmée par la musique des morceaux d'autrefois a accompagné et applaudi les choristes. La rencontre s'est terminée autour d'un goûter.

Activités à venir :

Le mardi 8 Janvier, goûter des Rois.

Le mardi 29 Janvier, Assemblée Générale annuelle.

Le mardi 19 Février, loto au club.

Un repas est prévu en mars, date et lieu à définir.

Les cartes d'adhérent pour 2008 sont en vente dès début janvier.

En raison des fêtes de fin d'année, le club sera fermé jusqu'au 7 janvier inclus.

Y. R.



## LES VŒUX DE L'ACE

L'association de défense des consommateurs d'eau souhaite à tous les Mauriciens une bonne et heureuse année 2008. Que ce soit celle, entre autres, de la réflexion pour nos élus de l'importance d'une gestion de l'eau juste pour tous. C'est possible : elle dépend d'une volonté politique. Le 23 octobre dernier, nous avons fait venir Mr. Vincent Fristot, directeur de la régie de Grenoble, qui nous a démontré les bienfaits, sur tous les plans, d'un retour à ce mode de gestion. Les fermiers s'enrichissent sur le dos des communes et des consommateurs, nous n'en voulons plus.

Les élus de l'actuelle majorité municipale sont favorables au fait de demander au Syndicat des Eaux de mandater un cabinet d'études indépendant pour comparer sur le plan technique et financier les deux modes de gestion possibles que sont la régie directe et l'affermage. Les résultats de cette étude constitueront une aide à la décision, précieuse pour les élus, afin d'optimiser la production et la distribution de l'eau au meilleur rapport qualité-prix.

Mr. le Maire de Miribel, qui s'était excusé de ne pouvoir assister à cette conférence débat, est, lui-aussi, très ouvert à une réflexion qui permettra d'étudier toutes les possibilités. Soyons tous derrière eux, pensons aux plus démunis qui devraient payer une facture beaucoup moins élevée.

J. R.

EXCELLENTE ANNÉE À TOUS

## BMX : ÇA ROULE !

1<sup>ère</sup> Manche Championnat EUROPE : 3 victoires pour le BBC et 5 Podiums

Coupe des LACS : Lors de la Coupe des LACS qui s'est déroulée en octobre et novembre, le BBC termine 2<sup>ème</sup> sur 41 clubs en course.

Division Nationale 1 : le BBC dans la course.

La fédération Française de cyclisme vient de mettre en place un système de divisions nationales pour le BMX, notre sport étant maintenant Olympique. Le BBC vient donc de postuler à la 1<sup>ère</sup> Division. Si notre dossier est retenu, nous devrions ainsi être le 1<sup>er</sup> club de l'Ain en 1<sup>ère</sup> division tous sports confondus.

Ce challenge nécessitera de la part de tous nos partenaires un soutien sans failles.

Notre club continue ainsi son développement.

Toute l'équipe du BBC vous souhaite

un très Joyeux Noël

et une excellente Année 2008.



# Et pendant ce temps... à la Mairie...

Prochains conseils municipaux :  
Jeudi 10 janvier : DOB  
jeudi 17 janvier : budget à 20 h 30

## FLASHES

♦ **Le ramassage des feuilles dans les rues de Saint-Maurice est maintenant terminé : 14 camions de 17 m<sup>3</sup> les ont transportées à la déchetterie !**

♦ **Les sapeurs pompiers de Saint Maurice de Beynost remercient l'ensemble de la population mauricienne pour l'accueil qu'elle leur a réservé à l'occasion de la présentation des calendriers 2008, et lui présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année.**

♦ **Décadence d'un cadencement saccadé : Sur le papier, tout était prêt pour la mise en place du nouveau cadencement des trains mais, sur le terrain, personnel et matériel correspondant ne l'étaient pas... Incidents fréquents, mécontentement des usagers, la Région et la SNCF, principaux acteurs de cette mise en place doivent réagir rapidement.**

♦ **La remise à niveau des tampons d'assainissement sur la RD 1084 devait bien se faire avant les fêtes mais l'entreprise en retard est fermée pour... 10 jours... patience !**

♦ **Le Ministre de l'intérieur d'Israël Meir Sheerit aurait, dit-on, le pouvoir d'endormir ou de réveiller les volailles d'un simple geste : Etonnant non ? M.A.M, notre Ministre de l'Intérieur à nous, en charge de tous les poulets de France, disposerait-elle de cette étonnante faculté ? (D'après « le Billet de Robert Solé », Le Monde N° 19573).**

## LE CONSEIL EN BREF ( 20 décembre )

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

• **Rapport annuel d'activité 2006 du syndicat d'électricité de l'Ain.**

En application de l'article L 5211-39 du C.G.C.T., Madame Guillet énumère les missions de ce syndicat, à savoir la création, l'entretien, la gestion des réseaux et de l'éclairage public. Il gère également le service public du gaz, le système d'information géographique, la communication électronique et le service énergie. 26 agents sont employés par ce syndicat. Mme Guillet évoque également les recettes et les dépenses. Au chapitre des recettes, il faut noter principalement la taxe sur l'électricité, la subvention du Conseil Général et le FACE (Fond d'amortissement des charges d'électrification). Les dépenses sont générées par les travaux engagés, les subventions, les charges de personnel et les charges générales.

• **Finances.**

- Financement des travaux d'assainissement - Recours à l'emprunt.

La dernière tranche du programme de travaux relatifs à la mise en séparatif du réseau d'assainissement et la réhabilitation de tronçons du réseau d'eaux usées nécessite le recours à un emprunt de 719 000 €. A l'issue de cette opération qui se déroulera toute l'année 2008, les travaux débutant en janvier, tout le réseau de la commune sera aux normes. Unanimité moins 1 abstention.

- Décision modificative n° 2 - Budget annexe 2007.

Article	Op.	Code Fonct.	Libellé	Dépenses	Recettes
2315	4	1	Immobilisations en cours	1195.00 €	
020			Dépenses imprévues d'investis.	-1195.00 €	
673		1	Titres annulés sur exercice antérieur	3151.76 €	
7061		1	Redevance assainissement		3151.76 €

Unanimité.

• **Travaux.**

- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement.

Sollicitation auprès de l'Agence de l'Eau des subventions nécessaires dans le cadre des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées. Unanimité.

- Avenant n°2 - Dépassement de 5% du montant du marché lot 12 « Plomberie-Sanitaires » de l'opération « Reconstruction cité petite enfance F. DOLTO ».

Le montant initial du lot 12, de 64 000 € HT, va être augmenté par un supplément de travaux de 5 846,75 € HT. Unanimité.

• **Personnel communal.**

- Modification de trois emplois saisonniers.

Modification de trois emplois saisonniers créés par délibération du 14 septembre 2006 au sein du CLSH pour les vacances scolaires de la Toussaint, Noël, février et printemps, afin de prendre en compte la réforme statutaire de 2006. Unanimité.

## DU CÔTÉ DES SERVICES TECHNIQUES



Notre Mairie, comme chaque année, joliment illuminée.

### ERRATUM :

Dans l'article page 3 du n° 72 des Echos de Saint-Maurice, concernant les nouveaux horaires des trains, il faut bien sûr remplacer « Ambérieu » par « Saint-Maurice-de-Beynost » !



Chacun prend ses marques après la totale réorganisation de l'accueil de notre Hôtel de Ville entièrement rénové par nos Services Techniques.

Paré pour l'hiver : La commune vient d'acquérir, pour 6 800€, un épandeur à sel d'une capacité d'une tonne qui a aussitôt été installé sur l'un des camions des services techniques. D'autre part, le tracteur a été équipé d'une cabine.



# Ca bouge Saint-Maurice

## 8 DÉCEMBRE

Notre journal s'est toujours efforcé de soutenir le commerce local. C'est donc avec un grand plaisir que nous voyons un grand nombre de nos commerçants de St Maurice collaborer pour mettre en place une soirée conviviale comme ce fut le cas à l'occasion du 8 décembre.

Sous le grand « barnum » installé Place Charles de Gaulle, le vin chaud offert par la municipalité accompagnait agréablement les soupes à l'oignon ou aux légumes et les tripes, tandis que les enfants pouvaient se rabattre sur les fruits, papillotes et autres friandises mises à leur disposition.

Quelques démonstrations ou attractions avaient été mises en place : démonstration de coiffures et maquillages sophistiqués, bouquets et décorations chez MaTi'Flore tandis que l'on fabriquait des blessés graves et joyeux survivants du côté de « Définitivement belle »... Il y eut beaucoup de monde et, si la soirée ne fut pas débridée, c'était l'occasion de se retrouver, de se rencontrer et les conversations allaient bon train.

Après le tirage de la tombola, la foule se dispersa assez rapidement qui pour se rendre à la « Fête des Lumières » à Lyon, qui pour assister au feu d'artifice de Miribel, se retrouver en famille ou participer au repas du Téléthon à la salle des fêtes.

L'importance du nombre de nos commerçants ayant participé à l'organisation de ce moment de convivialité montre leur volonté de s'intégrer toujours plus dans la vie communale et de souligner à quel point ils en sont des acteurs essentiels.

Grands grands merci donc à tous : Boucherie Anaya, MaTi'Flore, Définitivement Belle, Boulangerie Legrand, Bar du Stade, Le Monde de la Presse, Bar Tacos, Auberge Rouge Family Troc, Taxi Gauthier, Look Dog, Saveurs Orientales, Tabac Moulia, Technic Dépan, établissements Grumel, Univert, Coiffure'Styl, Pizza d'Amalo et... Bravo *R. B.*

## UNE CAPUCHE QUI RASSURE...

### ... à la maternelle

Ils étaient prêts, ils l'attendaient avec impatience, bravant le froid glacial de ce 18 décembre, l'appelant de temps en temps... Et il est arrivé, en tracteur ! Sans doute parce que ses rennes ne s'étaient pas réveillés. Quelle surprise ! Il souriait sous sa capuche, des enfants riaient, d'autres étaient trop émus pour sourire.

Pour bien l'accueillir, les petits et les maîtresses ont chanté, en accompagnant les petites voix de tout un tas de petits instruments : triangles, castagnettes, crotales, « œufs sonores », grelots, claves, et j'en oublie certainement. On sentait déjà moins le froid. C'était si beau, si entraînant, que le père Noël s'est mis à chanter lui aussi, derrière sa barbe superbe, encore plus fournie et plus blanche que d'habitude.

Ensuite, comme il faisait vraiment très froid, les petits sont rentrés dans les classes avec la promesse que le Père Noël passerait dans chacune distribuer des papillotes, les cadeaux offerts à l'école par le Sou et aussi ceux de la Mairie. Quelle histoire ! *R. B.*



### ... dans les rues

Bien sûr qu'il était dans nos rues, cette année encore, ce Père Noël qui, à la veille de sa grande tournée, prend le temps de faire le tour de notre commune afin de distribuer des papillotes aux enfants de rencontre. Comme d'habitude, il était bien encadré : Astérix et Obélix pour la protection rapprochée, des clowns pour l'ambiance, quelques animaux aussi pour le côté écologique, souligné d'ailleurs par un transport en superbe calèche bâchée, derrière un beau cheval tout ému d'avoir l'insigne honneur de remplacer les rennes en pleine préparation pour leur performance de la nuit de Noël. *R. B.*



## TELETHON 2007

7 637.50 € reversés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) ! C'est tout simplement le nouveau record de Saint Maurice de Beynost. Cette septième organisation depuis 2001, malgré une baisse des dons au niveau national, a prouvé le dynamisme de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, concitoyens, services municipaux, écoles...). En sept organisations du Téléthon le total reversé à l'AFM dépasse les 40 000 € !!!



Le lâcher de ballons : une joie ...

et un symbole !



Cette année, tout commença encore par le lâcher de ballons : cette fois, nos deux écoles étaient réunies. À noter que l'équipe de gonflage de ballons menée par Ludwina réalisa l'exploit, le record même, de gonfler 500 ballons en 1h40 !

Le soir, il fallait être au tennis ou au club de boules ... l'ambiance était au rendez-vous avec des crêpes, des jeux et aussi les premières recettes pour le téléthon.

Le samedi matin, les ventes commencèrent sur la place du marché : 350 roses avaient été soigneusement emballées le jeudi soir.

Les tartes et saucissons briochés confectionnés par les Anciens Combattants UNCAFN dont la pâte avait été préparée durant la nuit de vendredi à samedi : plus de 200 tartes et 100 saucissons. Félicitations, total des recettes : 1 250 € !

Le vin chaud de Jocelyne et le café de Patricia : rien à dire, toujours aussi bons et appréciés !

La traditionnelle pyramide de boîtes de conserves : pourquoi changer quand ça marche ? Le principe est simple : il suffit d'acheter une boîte de conserve (cette année tomates) et de la poser sur la pyramide. Ensuite, toutes les boîtes sont offertes aux Restos du Cœur.

Diverses ventes, telles les tee-shirts « Téléthon 2007 St Maurice » et, surtout, les ventes de notre fidèle Madeleine avec, sur l'étalage, des plantes, des habits pour enfants, des jouets...et au bout du compte de belles recettes.



Un stand de vente



Les jeunes animateurs de la soirée

Le samedi, la soirée était lancée par les cuivres de l'école de musique, puis la Mauricienne, le théâtre du Centre Marcel Cochet avec deux petites graines de stars qui enchantèrent le public (plus de 160 personnes).

Ensuite, l'association Original Art a littéralement enflammé la salle avec des enchaînements hip-hop & break dance. Le Twirling bâton était de la partie avec des fillettes prometteuses pour les compétitions à venir, et une chorégraphie son et lumière de toute beauté.

Et CLARA, que dire ! Cette association arrive à la fois à faire la cuisine (le bœuf en jardinière était excellent !), le service, dresser les tables, danser avec 2 groupes de jeunes...débarrasser, ranger la salle, et faire la fête jusqu'au bout de la nuit !!!

La soirée au-delà de l'extraordinaire ambiance, c'est aussi 1 500 € de recette !

Un GRAND MERCI à tous ceux qui ont participé à cette aventure. Et n'oubliez pas, les records n'existent que pour être battus... *R. H.*

Les pompiers de Saint-Maurice se sont également bien investis, cette année, dans le Téléthon, en organisant un parcours sportif continu, où cadets et sapeurs se relayaient, de 10h30 à 12h, puis, après une pause « casse-croûte » d'une heure, la ronde reprenait jusqu'à 14 heures.

Mais la pause n'en était pas vraiment une puisque pendant ce temps, ils avaient ressorti la pompe à bras et, à l'ancienne, montraient qu'ils avaient encore de l'énergie sur cette machine épuisante dont les performances surprennent encore.

Dans le cadre du Téléthon, en dehors d'offrir leurs efforts et de s'entraîner, l'objectif était de faire participer les « civils » qui le souhaitaient et qui s'intégraient entre les pompiers pour prendre des relais. *R. B.*



Allez .... on pompe !

## LE MARCHÉ DE NOËL

Petite affluence pour cette sixième édition mais il faut dire que de nombreuses autres manifestations se déroulaient ce week-end là (marchés de Noël, concert de musique à l'Allégo, ouverture des magasins...). Malgré tout, 400 personnes se sont déplacées pour déambuler parmi la vingtaine de stands présentant des tableaux, des bijoux, de l'artisanat africain... et la traditionnelle vente de calendriers et de succulentes crêpes du Sou des Écoles... ainsi que le traditionnel vin chaud offert par la municipalité. Le Père Noël a fait son apparition pour récolter quelques courriers. *M. M.*



En ont-ils profité pour donner leur lettre ?

**PAPILLOTES : UN BON CRU !**

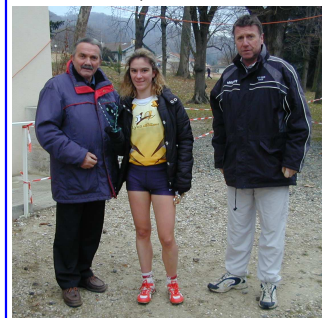
Bénéficiant d'un contexte particulièrement favorable : période hors vacances plus annulation juste avant d'un autre cross dans le Rhône ayant entraîné un important transfert des candidats, le "Cross des Papillotes" de l'année 2006 avait été exceptionnel.

Le cru 2007, sans bénéficier de tels avantages, a presque atteint le même niveau avec 681 candidats, une performance qui démontre la renommée toujours croissante de cette épreuve.

Le temps était idéal ce 22 décembre, sec mais pas trop froid, et le niveau des compétiteurs très honorable pour ce circuit dans le parc de la Sathonette, relativement court mais très technique, à la satisfaction des entraîneurs.

Tradition, tradition : chaque compétiteur a reçu le paquet de papillotes qui a donné son nom à l'épreuve et, clin d'œil à la période, chaque gagnant est reparti avec un sapin mais aussi avec ce grand sourire de ceux qui ont su surmonter leur souffrance pour faire, ce jour-là, mieux que les autres.

Bravo aux compétiteurs, bravo aux organisateurs du Miribel Côtière Athlétisme.



Sport=Amitié :

Plusieurs de nos élus ont participé à la compétition : Pierre Goubet notre Maire, Thierry Marmey et Madeleine Josserand qui n'était pas la plus jeune... et, après deux années de rivalité (sportive), notre Maire a franchi la ligne main dans la main avec un élu de Miribel : tout un symbole !

R. B.

**PAPILLOTES : UN BON CRU !**

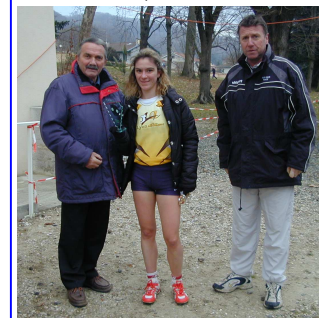
Bénéficiant d'un contexte particulièrement favorable : période hors vacances plus annulation juste avant d'un autre cross dans le Rhône ayant entraîné un important transfert des candidats, le "Cross des Papillotes" de l'année 2006 avait été exceptionnel.

Le cru 2007, sans bénéficier de tels avantages, a presque atteint le même niveau avec 681 candidats, une performance qui démontre la renommée toujours croissante de cette épreuve.

Le temps était idéal ce 22 décembre, sec mais pas trop froid, et le niveau des compétiteurs très honorable pour ce circuit dans le parc de la Sathonette, relativement court mais très technique, à la satisfaction des entraîneurs.

Tradition, tradition : chaque compétiteur a reçu le paquet de papillotes qui a donné son nom à l'épreuve et, clin d'œil à la période, chaque gagnant est reparti avec un sapin mais aussi avec ce grand sourire de ceux qui ont su surmonter leur souffrance pour faire, ce jour-là, mieux que les autres.

Bravo aux compétiteurs, bravo aux organisateurs du Miribel Côtière Athlétisme.



Sport=Amitié :

Plusieurs de nos élus ont participé à la compétition : Pierre Goubet notre Maire, Thierry Marmey et Madeleine Josserand qui n'était pas la plus jeune... et, après deux années de rivalité (sportive), notre Maire a franchi la ligne main dans la main avec un élu de Miribel : tout un symbole !

R. B.

**LA SAINTE BARBE**

Comme c'est la tradition, les sapeurs pompiers de Saint Maurice de Beynost ont fêté la Sainte Barbe du canton de Miribel organisée cette année par le Centre de Première Intervention de Beynost le 1er décembre.



Après les cérémonies officielles auxquelles ont participé les maires et adjoints des communes du canton ainsi que le

commandant de la compagnie côtière et un représentant du service départemental d'incendie et de secours, l'ensemble des sapeurs pompiers du canton s'est retrouvé à l'hôtel Mercure pour le repas.

Thierry Maure

**LE PLUS GRAND CLUB DU DÉPARTEMENT**

Le 30 avril 1999 naissait Ain Sud Foot. En 2003, le club est reconnu d'intérêt communautaire et il dépend de la CCMP. Avec 600 licenciés, c'est le club le plus important de l'Ain. 70 % de son effectif a moins de 18 ans. Le club compte 55 éducateurs dont 7 brevets d'état. 35 ont été formés par le club en 5 ans et 15 sont des jeunes de moins de 18 ans. Ain Sud Foot a été le premier club de l'Ain à recevoir le label qualité formation, renouvelé en 2007.

En décembre 2007, au côté du Président de la CCMP étaient présents les maires des communes alentour, des personnalités du monde footballistique ainsi que le Président de la Ligue Rhône Alpes pour l'inauguration des nouveaux vestiaires (douches, infirmerie et l'impressionnante lingerie car 50 jeux de maillots sont utilisés chaque week-end).



**LA SAINTE BARBE**

Comme c'est la tradition, les sapeurs pompiers de Saint Maurice de Beynost ont fêté la Sainte Barbe du canton de Miribel organisée cette année par le Centre de Première Intervention de Beynost le 1er décembre.



Après les cérémonies officielles auxquelles ont participé les maires et adjoints des communes du canton ainsi que le

commandant de la compagnie côtière et un représentant du service départemental d'incendie et de secours, l'ensemble des sapeurs pompiers du canton s'est retrouvé à l'hôtel Mercure pour le repas.

Thierry Maure

**LE PLUS GRAND CLUB DU DÉPARTEMENT**

Le 30 avril 1999 naissait Ain Sud Foot. En 2003, le club est reconnu d'intérêt communautaire et il dépend de la CCMP. Avec 600 licenciés, c'est le club le plus important de l'Ain. 70 % de son effectif a moins de 18 ans. Le club compte 55 éducateurs dont 7 brevets d'état. 35 ont été formés par le club en 5 ans et 15 sont des jeunes de moins de 18 ans. Ain Sud Foot a été le premier club de l'Ain à recevoir le label qualité formation, renouvelé en 2007.

En décembre 2007, au côté du Président de la CCMP étaient présents les maires des communes alentour, des personnalités du monde footballistique ainsi que le Président de la Ligue Rhône Alpes pour l'inauguration des nouveaux vestiaires (douches, infirmerie et l'impressionnante lingerie car 50 jeux de maillots sont utilisés chaque week-end).



**VISITE À LYON**



L'Abbaye d'Ainay

23 randonneurs ont participé à la dernière marche de l'année. Le point de rendez-vous était Place Bellecour, la plus grande place d'Europe, pour une visite du quartier d'Ainay, ses monuments et ses bâtiments gorgés d'histoire. 26 rue du Plat : la plus ancienne librairie de Lyon ; 5 rue Bois-

sac : le centre bouddhiste Tongaku ; au 9 : les anciennes écuries de la Poste jusqu'en 1855, victimes de la concurrence du train. La groupe déambula par la rue François Dauphin où fut fondée en 1654 la maison des filles repenties, "les recluses", ou femmes de bonne famille et celles des pénitentes, femmes de "mauvaise vie" ! En 1531, on décida qu'il n'y aurait plus de pauvres à Lyon : pour cela, on les enferma dans l'hôpital de la Charité ! La visite de la basilique Saint-Martin d'Ainay, construite à la fin du XI siècle (de 1070 à 1107) et détruite par le Baron des Adrets en 1567 nous permit d'admirer un des plus beaux témoins

de style roman pur, selon un plan basilical romain. Son clocher, porche à trois étages de fenêtres, est surmonté d'une pyramide flanquée à chaque angle d'un pyramidon (réminiscence antique). L'abbaye a servi de logis aux puissants lors de leurs séjours à Lyon. La visite se termina sur l'emplacement de la première Ecole Vétérinaire, rue Bourgelat. Pour clore cette matinée ensoleillée mais froide, le groupe au complet est allé déguster la célèbre choucroute royale dans une non moins célèbre brasserie. Quartier libre l'après-midi pour visiter le marché de Noël, Place Carnot avec dégustation de vin chaud pour les uns ou de chocolats pour les autres.

Prochaine sortie : dimanche 13 janvier, randonnée dans la Côtière entre Saint-Maurice et Montluel. M. M.



L'Abbaye d'Ainay

23 randonneurs ont participé à la dernière marche de l'année. Le point de rendez-vous était Place Bellecour, la plus grande place d'Europe, pour une visite du quartier d'Ainay, ses monuments et ses bâtiments gorgés d'histoire. 26 rue du Plat : la plus ancienne librairie de Lyon ; 5 rue Bois-

sac : le centre bouddhiste Tongaku ; au 9 : les anciennes écuries de la Poste jusqu'en 1855, victimes de la concurrence du train. La groupe déambula par la rue François Dauphin où fut fondée en 1654 la maison des filles repenties, "les recluses", ou femmes de bonne famille et celles des pénitentes, femmes de "mauvaise vie" ! En 1531, on décida qu'il n'y aurait plus de pauvres à Lyon : pour cela, on les enferma dans l'hôpital de la Charité ! La visite de la basilique Saint-Martin d'Ainay, construite à la fin du XI siècle (de 1070 à 1107) et détruite par le Baron des Adrets en 1567 nous permit d'admirer un des plus beaux témoins

de style roman pur, selon un plan basilical romain. Son clocher, porche à trois étages de fenêtres, est surmonté d'une pyramide flanquée à chaque angle d'un pyramidon (réminiscence antique). L'abbaye a servi de logis aux puissants lors de leurs séjours à Lyon. La visite se termina sur l'emplacement de la première Ecole Vétérinaire, rue Bourgelat. Pour clore cette matinée ensoleillée mais froide, le groupe au complet est allé déguster la célèbre choucroute royale dans une non moins célèbre brasserie. Quartier libre l'après-midi pour visiter le marché de Noël, Place Carnot avec dégustation de vin chaud pour les uns ou de chocolats pour les autres.

Prochaine sortie : dimanche 13 janvier, randonnée dans la Côtière entre Saint-Maurice et Montluel. M. M.



## UN PROJET QUI NE TOMBE PAS À L'EAU !

Et quel projet ! Le futur centre nautique de la Côtère sera beau, complet et ambitieux, donc cher, forcément. Alors, pour se rapprocher de « l'enveloppe prévue » de 10 millions d'euros HT, il a été décidé de construire en sous-sol certaines galeries et locaux techniques, solution n'ayant pas été envisagée à l'origine et qui exige une révision simplifiée du P.L.U le quel, actuellement, ne permet pas l'implantation de sous-sols sur ce secteur.

Dans le cadre de la concertation préalable à cette révision simplifiée, une réunion publique devait être organisée. Elle s'est tenue le 5 décembre, devant un maigre public d'une trentaine de personnes : Dommage, pour un projet de cette importance, que de nombreux citoyens attendent avec impatience. Le dossier est évidemment consultable en Mairie et une enquête publique sera lancée.

À la tribune, pour présenter le projet et répondre aux questions : M. Jacquetant, directeur général des services de la CCMP, M. Vincent, représentant du cabinet AMEX qui assiste la communauté de communes dans sa maîtrise d'ouvrage, M. Suspene, du cabinet d'architectes CHABANNE qui a réalisé le projet et des représentants de notre municipalité : P. Goubet, notre Maire, T. Marmeys, adjoint à l'urbanisme et S. Ferrari des services de l'urbanisme.



C'est parce qu'elle était exigée par la révision simplifiée du PLU que cette réunion se tenait au niveau de la commune : les prochaines, lorsque le projet sera bien avancé, seront bien sûr organisées par la CCMP, maître d'ouvrage.

Ce centre nautique sera implanté à l'intérieur du « Forum des Sports » où se trouvent déjà Ain Sud Foot, les tennis, le boulodrome et la boxe Française, sur l'emplacement initialement envisagé pour le collège finalement construit à Beynost.

Ce lieu présente de nombreux avantages : central au niveau de notre communauté de communes, il était déjà classé en zone 1AU<sub>L</sub>, donc désigné pour accueillir des équipements de sports et de loisirs et moins coûteux qu'un terrain constructible. La proximité de la Porte 5, d'une zone économique commerciale et industrielle faciliteront son accès et sa fréquentation par une clientèle extérieure.

Si la cible essentielle de ce centre nautique était les scolaires pour lesquels l'enseignement de la natation est obligatoire mais les équipements absents, le projet a été conçu de façon à prendre en compte tous les besoins de tous les types de populations ce qui conduit à une réalisation d'une certaine envergure, d'une bonne taille, donc d'un coût important :

Accès et vestiaires séparés pour les particuliers et les groupes, bassin ludique avec rivière à courant, niches à jets d'eau, cascades, bassin à bulles et pataugeoire, bassin de 25 mètres à

6 couloirs, bassin « aquagym » de 100m<sup>2</sup> également adapté aux « bébés nageurs », secteur fitness avec matériel d'entraînement musculaire pour les clubs, zone détente avec sauna, secteur « bien être et soins du corps »...

Evidemment, un vaste espace extérieur en prolongation sera équipé et paysagé avec des bassins dont le nombre reste à définir.

Un tel équipement est forcément pensé dans son ensemble : abords et accès semblent avoir été traités avec beaucoup de réflexion.

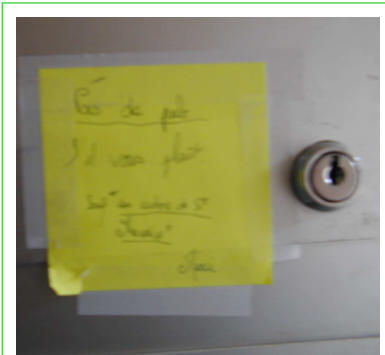
Ce projet du cabinet CHABANNE a été choisi à la quasi unanimité. Nous en sommes actuellement à l'avant projet sommaire. L'étape prochaine, l'avant-projet définitif qui définit le budget définitif, est prévue pour la fin de mois de février ou le début de mars. Suivront le dépôt du permis de construire et la réalisation des plans, environ 3 mois, pour clore la phase d'étude.

Après la réalisation des dossiers de consultation des entreprises, les appels d'offres... le début des travaux peut être envisagé vers la fin de l'année prochaine pour un chantier d'environ 18 mois soit une livraison vers le milieu de l'année 2010, le mois de mai serait parfait, permettant un rodage avant l'affluence de l'été.

Ce grand projet, complet, ambitieux s'inscrivant autant que possible dans un contexte écologique prend en compte le lourd déficit d'équipements de ce type sur la zone du Grand Lyon et envisage une importante clientèle extérieure accueillie avec des tarifs différents.

La gestion en sera bien évidemment confiée par délégation de service public.

Des choix d'options restent à faire en fonction du budget et le travail actuel tend à atteindre un surcoût acceptable. R. B.



*Vu sur une boîte aux lettres, peu lisible sur la photo, mais tellement sympa : "Pas de pub s'il vous plaît. Sauf Les Echos de St Maurice. Merci." Ça fait plaisir, c'est nous qui vous remercions.*



*Multi-Accueil : Lentement mais sûrement, les travaux avancent. Emménagement prévu pendant les vacances scolaires de février.*

## UN PROJET QUI NE TOMBE PAS À L'EAU !

Et quel projet ! Le futur centre nautique de la Côtère sera beau, complet et ambitieux, donc cher, forcément. Alors, pour se rapprocher de « l'enveloppe prévue » de 10 millions d'euros HT, il a été décidé de construire en sous-sol certaines galeries et locaux techniques, solution n'ayant pas été envisagée à l'origine et qui exige une révision simplifiée du P.L.U le quel, actuellement, ne permet pas l'implantation de sous-sols sur ce secteur.

Dans le cadre de la concertation préalable à cette révision simplifiée, une réunion publique devait être organisée. Elle s'est tenue le 5 décembre, devant un maigre public d'une trentaine de personnes : Dommage, pour un projet de cette importance, que de nombreux citoyens attendent avec impatience. Le dossier est évidemment consultable en Mairie et une enquête publique sera lancée.

À la tribune, pour présenter le projet et répondre aux questions : M. Jacquetant, directeur général des services de la CCMP, M. Vincent, représentant du cabinet AMEX qui assiste la communauté de communes dans sa maîtrise d'ouvrage, M. Suspene, du cabinet d'architectes CHABANNE qui a réalisé le projet et des représentants de notre municipalité : P. Goubet, notre Maire, T. Marmeys, adjoint à l'urbanisme et S. Ferrari des services de l'urbanisme.



C'est parce qu'elle était exigée par la révision simplifiée du PLU que cette réunion se tenait au niveau de la commune : les prochaines, lorsque le projet sera bien avancé, seront bien sûr organisées par la CCMP, maître d'ouvrage.

Ce centre nautique sera implanté à l'intérieur du « Forum des Sports » où se trouvent déjà Ain Sud Foot, les tennis, le boulodrome et la boxe Française, sur l'emplacement initialement envisagé pour le collège finalement construit à Beynost.

Ce lieu présente de nombreux avantages : central au niveau de notre communauté de communes, il était déjà classé en zone 1AU<sub>L</sub>, donc désigné pour accueillir des équipements de sports et de loisirs et moins coûteux qu'un terrain constructible. La proximité de la Porte 5, d'une zone économique commerciale et industrielle faciliteront son accès et sa fréquentation par une clientèle extérieure.

Si la cible essentielle de ce centre nautique était les scolaires pour lesquels l'enseignement de la natation est obligatoire mais les équipements absents, le projet a été conçu de façon à prendre en compte tous les besoins de tous les types de populations ce qui conduit à une réalisation d'une certaine envergure, d'une bonne taille, donc d'un coût important :

Accès et vestiaires séparés pour les particuliers et les groupes, bassin ludique avec rivière à courant, niches à jets d'eau, cascades, bassin à bulles et pataugeoire, bassin de 25 mètres à

6 couloirs, bassin « aquagym » de 100m<sup>2</sup> également adapté aux « bébés nageurs », secteur fitness avec matériel d'entraînement musculaire pour les clubs, zone détente avec sauna, secteur « bien être et soins du corps »...

Evidemment, un vaste espace extérieur en prolongation sera équipé et paysagé avec des bassins dont le nombre reste à définir.

Un tel équipement est forcément pensé dans son ensemble : abords et accès semblent avoir été traités avec beaucoup de réflexion.

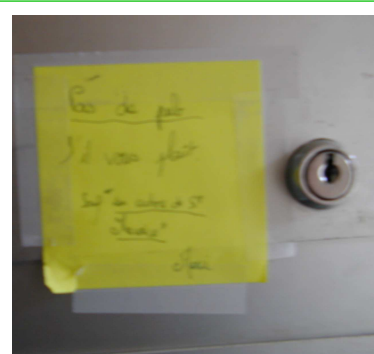
Ce projet du cabinet CHABANNE a été choisi à la quasi unanimité. Nous en sommes actuellement à l'avant projet sommaire. L'étape prochaine, l'avant-projet définitif qui définit le budget définitif, est prévue pour la fin de mois de février ou le début de mars. Suivront le dépôt du permis de construire et la réalisation des plans, environ 3 mois, pour clore la phase d'étude.

Après la réalisation des dossiers de consultation des entreprises, les appels d'offres... le début des travaux peut être envisagé vers la fin de l'année prochaine pour un chantier d'environ 18 mois soit une livraison vers le milieu de l'année 2010, le mois de mai serait parfait, permettant un rodage avant l'affluence de l'été.

Ce grand projet, complet, ambitieux s'inscrivant autant que possible dans un contexte écologique prend en compte le lourd déficit d'équipements de ce type sur la zone du Grand Lyon et envisage une importante clientèle extérieure accueillie avec des tarifs différents.

La gestion en sera bien évidemment confiée par délégation de service public.

Des choix d'options restent à faire en fonction du budget et le travail actuel tend à atteindre un surcoût acceptable. R. B.



*Vu sur une boîte aux lettres, peu lisible sur la photo, mais tellement sympa : "Pas de pub s'il vous plaît. Sauf Les Echos de St Maurice. Merci." Ça fait plaisir, c'est nous qui vous remercions.*



*Multi-Accueil : Lentement mais sûrement, les travaux avancent. Emménagement prévu pendant les vacances scolaires de février.*